

Déclaration des Performances
N° 76453

- 1 Code d'identification unique du produit type :**
739 LANKOCRETE SPECIAL
- 2 Usages prévus :**
EN 1504-3 : Mortier CC de réparation structurale des structures en béton - Application manuelle du mortier (3.1) – Projection mécanique de mortier (3.3) - Renforcement structurel par ajout de mortier (4.4) - Préservation ou restauration de la passivité par augmentation de la couche (7.1) - Préservation ou restauration de la passivité par remplacement du béton pollué ou carbonaté (7.2)
- EN 1504-2 : Produit de protection de surface du béton – revêtement (C) en accord avec les principes de EN 1504-9 : (1.3) Protection contre les risques de pénétration - (2.2) contrôle de l'humidité (MC) et (8.2) augmentation de la résistivité (RI)
Dans les bâtiments et les ouvrages de génie civil
- 3 Fabricant :**
Sika France S.A.S. – 84 rue Edouard Vaillant – 93350 Le Bourget
www.parexlanko.com
- 4 Mandataire :** non applicable
- 5 Systèmes d'Evaluation et de Vérification de la Constance des Performances :**
EN 1504-3 : 2005 : système 2+
EN 1504-2 : 2004 : système 4
- 6 Normes harmonisées :** EN 1504-3: 2005 et EN 1504-2 : 2004
Organisme notifié : n°0333 AFNOR Certification pour essais selon EN 1504-3
- 7 Performances déclarées :**

Caractéristiques essentielles	Performances	Normes
Résistance en compression	Classe R 3	EN 1504-3 : 2005
Teneur en ions chlorure	≤ 0,05 %	
Adhérence	≥ 1,5 MPa	
Résistance à la carbonatation	Satisfaisant	
Module d'Elasticité	41,9 GPa	
Compatibilité thermique : Partie 1 Partie 2 Partie 4	≥ 1,5 MPa	
Résistance au glissement	Classe III	
Absorption capillaire	≤ 0,5 kg/(m ² .h ^{0.5})	
Réaction au feu	A1	
Libération de substances dangereuses	Voir FDS	

Caractéristiques essentielles	Performances	Normes
Absorption capillaire et perméabilité à l'eau	$W < 0,1 \text{ kg}/(\text{m}^2 \cdot \text{h}^{0,5})$	EN 1504-2 : 2004
Perméabilité à la vapeur d'eau	Classe I $s_D < 5 \text{ m}$	
Adhérence par essai d'arrachement	$\geq 2 \text{ N}/\text{mm}^2$	
Perméabilité au CO_2	$s_D > 50 \text{ m}$	

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées.

Conformément au règlement (UE) n°305-2011, la présente déclaration de performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Au Bourget, le 31/05/2024, signé pour le fabricant et en son nom par :

Philippe Monterrat, Ingénieur Produit



Laurent Galloux, Directeur Général

